

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 3

Artikel: Le problème de la main-d'oeuvre en Suisse
Autor: Barrelet, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PROBLÈME DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN SUISSE

par

François Barrelet

Secrétaire général de la Chambre de commerce suisse en France

LA POPULATION

Avant d'examiner la situation actuelle du marché du travail en Suisse, il est indispensable d'étudier l'ensemble de la question démographique dans ce pays. Ces deux problèmes sont étroitement liés ; l'influence de l'état de la population (nombre, âge, répartition des habitants entre les villes et la campagne, etc.) sur l'économie générale, est un phénomène assez apparent pour être reconnu sans nécessiter beaucoup de commentaires et d'exemples. Les travaux les plus récents des économistes démontrent qu'une population jeune et nombreuse est une source de prospérité pour un pays. Depuis des siècles les gouvernements avaient déjà constaté ce fait, et c'est pourquoi les résultats des expériences qu'ils ont tentées permettent de juger d'une manière sûre et objective la situation démographique actuelle.

Historique

Déjà à Rome au début de l'empire, on cherchait à augmenter le nombre des habitants en appliquant deux sortes de mesures. Les unes, négatives, consistaient à rendre le célibat plus difficile en interdisant certaines professions aux personnes non mariées, ou en faisant revenir au fisc la succession des célibataires qui ne laissaient ni père ni mère, ni frère ni sœur. Les autres mesures, positives, tendaient à favoriser la conclusion des mariages en prévoyant des avantages d'ordre fiscal et des caisses en faveur des fiancés.

A la fin du moyen âge, les rois se sont efforcés d'augmenter le nombre de leurs sujets. La guerre de trente ans eut des conséquences économiques considérables ; plus du tiers de la population des

pays atteints par cette guerre périt. Dans certaines régions d'Allemagne, on estime même cette perte à plus de 50 p. 100. C'est à cette époque que la doctrine de l'école dite « mercantiliste » se développa. L'exportation, considérée comme la source principale du bien-être, devait être accrue le plus possible, ce qui supposait une industrie très active, appuyée sur une population toujours plus nombreuse. Un édit espagnol instituait un prêt, à titre de dot, en faveur des personnes pauvres qui désiraient se marier. Les différents souverains complétaient leur politique démographique en facilitant le plus possible l'immigration. Les étrangers jouissaient d'avantages nombreux : s'ils venaient s'établir dans un pays, leurs frais de voyage leur étaient parfois déjà remboursés en cours de route. Une fois arrivés, ils pouvaient acquérir du terrain à bon marché et étaient exonérés des charges fiscales. Par contre, des mesures très sévères furent prises pour restreindre l'émigration.

Au dix-huitième siècle, les conséquences de cette politique furent importantes : on enregistra, en raison de plusieurs mauvaises récoltes consécutives, des cas de surpopulation. C'est ce qui donna naissance à la doctrine de Malthus qui enseigne que la population tend à se développer selon une progression géométrique, tandis que les moyens de subsistance suivent une progression arithmétique. S'il n'y a pas d'obstacle grave, le nombre des habitants d'un pays double tous les 25 ans, comme ce fut le cas en Amérique. En théorie, le rapport de la population et des denrées alimentaires, s'élèverait en 2 siècles à la proportion de 256 à 9.

A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, les progrès accomplis dans les domaines économique et technique, du fait de l'apparition du machinisme, provoquèrent une telle extension de l'espace

alimentaire que les risques de famine diminuèrent et que les populations purent s'accroître très fortement. En Suisse le nombre des habitants passa de 2.393.000 en 1850 à 3.316.000 en 1900.

XX^e siècle

Actuellement la population de la Suisse s'est accrue de 80 p. 100 par rapport à 1850. Un phénomène important au point de vue démographique, l'« urbanisation », s'est produit depuis cette date. En 1850 en effet, environ 1/16 de la population habitait dans les villes. Aujourd'hui 1/3 des Suisses résident dans les villes de plus de 10.000 habitants. Il en résulte une forte diminution des naissances, les statistiques montrant qu'à la campagne 100 mères ont en moyenne 280 enfants, en ville 190.

Les deux guerres, l'instabilité et l'atmosphère d'insécurité, l'épidémie de grippe espagnole en 1918, sont encore d'autres causes qui ont provoqué un recul du nombre des naissances.

La conséquence en est que la structure des classes d'âge s'est complètement transformée depuis le début du siècle, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

| Années | Nombre absolu des habitants par classes d'âge | | | | Répartition de 1.000 habitants entre les classes d'âge suivantes | | |
|----------------|---|-----------|------------|-----------|--|-------|------------|
| | 0-19 | 20-64 | 65 et plus | Total | 0-19 | 20-64 | 65 et plus |
| 1900.. | 1.343.950 | 1.778.227 | 193.266 | 3.315.443 | 405,4 | 536,3 | 58,3 |
| 1910.. | 1.529.760 | 2.005.755 | 217.778 | 3.753.293 | 407,6 | 534,4 | 58,0 |
| 1920.. | 1.470.195 | 2.183.163 | 226.962 | 3.880.320 | 378,9 | 562,6 | 58,5 |
| 1930.. | 1.361.513 | 2.425.082 | 279.805 | 4.066.400 | 334,8 | 596,4 | 68,8 |
| 1940.. | 1.284.832 | 2.605.667 | 347.388 | 4.237.887 | 303,2 | 614,9 | 81,9 |
| 1942.. | 1.286.151 | 2.638.105 | 370.175 | 4.294.431 | 299,5 | 614,3 | 86,2 |

Nous remarquons que dans l'espace de temps relativement court de quatre décennies, la proportion des jeunes classes a baissé d'1/4, passant de 40 à 30 %. Il faut donc constater le vieillissement du peuple suisse qui s'est produit depuis le début du siècle. Si ce phénomène devait se poursuivre pendant une vingtaine d'années encore, la situation deviendrait rapidement catastrophique et il serait alors trop tard pour réagir. Un changement complet des tendances des vingt dernières années est nécessaire pour assurer au moins la conservation de l'effectif de la population.

Mariages

Si nous examinons maintenant la question des mariages, nous relevons que la courbe représentative de la fréquence des mariages en Suisse n'est soumise qu'à des fluctuations modérées. Ces dernières sont dues aux conditions spéciales causées par les guerres et les crises.

Il est intéressant de constater à quel point la guerre de 1914-1918 a réagi différemment sur la conclusion des mariages que celle de 1939-1945 :

Moyennes annuelles des mariages conclus pour 1.000 habitants

| Années | Années |
|--------------------------|----------------|
| 1913.. | 6,9 |
| 1914.. | 5,7 |
| 1915.. | 5,0 |
| 1916.. | 5,7 |
| 1917.. | 6,0 |
| 1918.. | 6,7 |
| 1919.. | 7,9 |
| 1920.. | 9,0 |
| 1 ^{er} semestre | |
| | 1946.. |
| | 8,5 |

Pendant la seconde guerre mondiale, l'évolution suivit donc un cours opposé à celui des années de 1914 à 1918. Les mariages furent plus nombreux pendant chaque année de guerre que dans les années d'avant-guerre, de 1936 à 1939. Les chiffres élevés de 1941-1942 s'expliquent par le fait qu'une grande partie des mariages ajournés de 1939 à 1940 eurent lieu pendant ces années.

Si nous recherchons quelles sont les causes de l'effet contraire des deux guerres, nous constatons le fait suivant : durant la seconde guerre mondiale, les réalisations sociales furent en Suisse beaucoup plus importantes que lors du premier conflit. Par exemple l'institution des caisses de compensation pour pertes de salaire et de gain a eu des répercussions démographiques considérables ; le soldat était libéré du souci de l'entretien de sa famille. La Confédération a dépensé à ce titre 1.200 millions de francs, de 1939 à 1945, contre 60 millions de 1914 à 1918.

On prit également des mesures pour compenser la hausse des prix grâce aux subventions du gouvernement. On remarque que pour le 1^{er} semestre 1946 (dernier chiffre connu), on enregistre un nouvel accroissement de la fréquence des mariages dû à la prospérité économique. Les jeunes, particulièrement, se marient en plus grand nombre qu'autrefois car les salaires actuels de l'industrie, obtenus souvent après un apprentissage très court, leur permettent de fonder rapidement un foyer.

Les considérations ci-dessus ne doivent cependant pas nous rendre trop optimistes; en effet, l'évolution actuelle laisse entrevoir combien sera forte la chute future : plus la courbe des mariages restera longtemps au niveau de 1946, plus la diminution de leur fréquence sera violente. Les « réserves » disponibles disparaissent rapidement : depuis 1930, par exemple, le nombre des femmes célibataires âgées de 18 à 28 ans s'est abaissé de 161.000 à 98.000.

pour 1000 femmes mariées. Le tableau ci-dessous montre la régression des naissances de 1899 à 1942, qui peut être évaluée pour l'ensemble de cette période à 53 p. 100, et la nouvelle augmentation constatée depuis cette dernière date.

Depuis 1942, le nombre des naissances accuse une nette reprise, principalement dans les villes ; ce fait est dû en grande partie à l'augmentation du nombre des jeunes fonctionnaires mariés. Ils ont eu, pendant la dernière décennie, un chiffre d'enfants supérieur de 40 p. 100 à la moyenne annuelle de 1932 à 1935. Pour le premier semestre 1946, cet accroissement des naissances se maintient, ce qui n'a rien d'étonnant avec la conjoncture économique actuelle. Il faut toutefois remarquer que dans les villes romandes et dans celles d'importance moyenne, où la population de langue française est proportionnellement plus nombreuse, le potentiel de reproduction est le plus faible. Genève et La Chaux de Fonds ont même enregistré en 1941-1942 un excédent de décès sur les naissances.

Naissances

| Années | Femmes mariées âgées de 15 à 44 ans | Enfants légitimes nés vivants | | | Taux net de reproduction % |
|---------------------|--|-------------------------------|---------------------------|----------------------|----------------------------------|
| | | Nombres absolus | Pour 1.000 femmes mariées | Pour 1.000 habitants | |
| 1899/01 | 342.450 | 91.042 | 265,9 | 28,9 | |
| 1909/11 | 400.922 | 88.780 | 221,4 | 24,9 | |
| 1919/21 | 404.507 | 74.697 | 184,7 | 20,1 | |
| 1929/31 | 447.293 | 66.104 | 147,8 | 18,4 | |
| 1932/35 | 466.618 | 64.716 | 138,7 | 16,4 | |
| 1936/40 | 485.793 | 61.499 | 126,6 | 15,2 | 0,82 |
| 1939 | 489.114 | 61.616 | 126,0 | 15,2 | 0,78 |
| 1940 | 492.994 | 61.656 | 125,1 | 15,2 | |
| 1941 | 498.430 | 69.215 | 138,9 | 16,9 | |
| 1942 | 505.386 | 76.169 | 150,7 | 18,4 | 0,90 |
| 1943 | 511.658 | 80.380 | 157,1 | 19,2 | 0,99 |
| 1944 | 516.378 | 82.918 | 160,6 | 19,6 | 1,05 |
| | | | | | 1,10 |

Le recul du nombre des naissances a commencé en Suisse au début de ce siècle, c'est-à-dire environ 20 ans plus tard qu'en France. Le déficit des naissances n'apparaît pas très clairement dans les nombres absolus, car il faut tenir compte des changements intervenus dans la structure des classes d'âge ainsi que de l'accroissement de la population. Des renseignements plus précis sont fournis par le nombre d'enfants nés, chaque année,

Décès

A la fin du siècle dernier 23,1 personnes pour 1.000 sont décédées annuellement. En 1937, ce chiffre n'était plus que de 11 pour mille, ce qui représente donc une diminution du taux de mortalité de 50 p. 100. Pour les nourrissons cette baisse atteint plus de 80 p. 100, comme en témoigne la statistique suivante, publiée dans le numéro de décembre 1946 de "La vie économique" :

Personnes décédées, réparties par classes d'âge, depuis 1901

| Age | Pour 10.000 personnes vivantes | | | | | |
|---------------------------|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 1901/10 | 1930 | 1937 | 1941 | 1943 | 1945 |
| Moins d'un an | 1.246,7 | 508,5 | 467,3 | 411,4 | 397,7 | 407,1 |
| 1-39 | 57,0 | 32,0 | 27,2 | 22,9 | 22,1 | 22,7 |
| 40-59 | 150,1 | 108,8 | 92,1 | 83,9 | 77,9 | 79,2 |
| 60 et plus | 723,2 | 578,6 | 554,3 | 538,8 | 520,0 | 547,9 |
| Total | 167,4 | 115,9 | 113,1 | 111,3 | 109,7 | 116,0 |

L'augmentation des décès en 1945 s'explique probablement par la sous-alimentation, la grippe ayant été faible cette année-là. Pour 1946 on constate, d'après les chiffres provisoires, une nouvelle diminution des décès.

Conséquences de la situation démographique

On ne peut nier qu'un succès important ait été remporté dans le domaine démographique : le fléchissement enregistré pendant la guerre de 1914-18 ne s'est pas reproduit en 1939-45 et la régression due à la crise économique d'avant-guerre a été compensée. Cependant, depuis 1925 environ, la Suisse subit un excédent de décès — encore invisible — sur les naissances. S'il n'est pas encore apparu clairement, c'est parce que le nombre global des naissances s'est trouvé soutenu — en quelque sorte artificiellement, comme le dit le Conseil fédéral dans son rapport sur l'initiative pour la famille — par le nombre exceptionnellement élevé des femmes mariées en âge de fécondité. Il suffit de rappeler que les femmes appartenant aux années dans lesquelles les naissances furent le plus nombreuses (du commencement du siècle à 1914) sont encore âgées de moins de 45 ans, tandis que le nombre des femmes qui leur succéderont deviendra de plus en plus petit. Il faudrait, pour maintenir l'effectif global de la population, que le nombre des familles de 3 enfants et plus augmente et que le taux des naissances atteint depuis 1943 se maintienne.

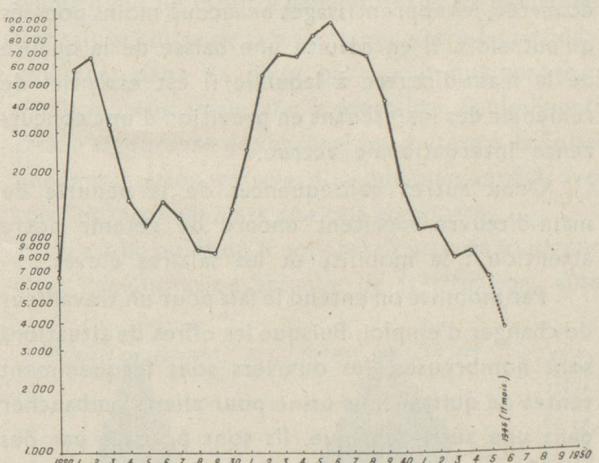
MAIN-D'ŒUVRE

La dénatalité et le vieillissement de la population sont certainement la cause de troubles, tels que le manque de jeunes travailleurs. Ces troubles

ne revêtent cependant pas en Suisse, pour l'instant, une forme aiguë, les classes pleines du début du siècle étant encore en âge de travailler.

Le chômage est actuellement inexistant; par exemple, en juillet 1946, on n'a enregistré que 678 chômeurs complets pour l'ensemble du pays.

Chômeurs depuis 1920 :



D'autres problèmes se posent pourtant et le principal d'entre eux est le phénomène inverse du chômage : la pénurie de main-d'œuvre. Certains industriels estiment qu'il faudrait environ 100.000 travailleurs supplémentaires pour que l'industrie puisse atteindre le coefficient d'activité maximum. Ce coefficient a passé de 90 avant guerre à 140, le chiffre de 150 étant considéré comme excellent.

Le recensement des travailleurs de fabrique du 19 septembre 1946 fait ressortir que 480.991 travailleurs étaient occupés à cette date, soit une augmentation de 45.388 par rapport à septembre 1945. Tous les groupes d'industries accusent un accroissement, sauf certaines branches textiles autres que celles de la laine, du coton, de la soie naturelle et artificielle, de la broderie et du lin.

L'industrie des machines voit son effectif augmenter de 10.125 travailleurs, celle de l'horlogerie de 6.483, la métallurgie de 6408, l'alimentation de 3.604, et les autres branches de 3.000 environ ou d'un chiffre inférieur.

En un an, le nombre des apprentis travaillant dans les fabriques a augmenté de 5.525, celui des ouvriers de 26.635 et celui des ouvrières de 18.753. Par rapport à 1939, l'augmentation pour l'ensemble du pays est de 24 p. 100; tous les cantons y participent. Malgré la disparition du chômage, le manque de main-d'œuvre se fait toujours plus sentir. Un fait lui donne encore plus d'importance : dans toutes les branches d'activité, aussi bien dans les usines que dans les bureaux, on remarque une forte baisse de rendement du personnel. Une des principales maisons suisses estime que cette diminution est de l'ordre de 13 à 15 p. 100. La formation professionnelle est écourtée, les apprentissages beaucoup moins poussés qu'autrefois. Il en résulte une baisse de la qualité de la main-d'œuvre à laquelle il est essentiel de remédier dès maintenant en prévision d'une concurrence internationale accrue.

Deux autres conséquences de la pénurie de main-d'œuvre méritent encore de retenir notre attention : la mobilité et les salaires élevés.

Par mobilité on entend le fait pour un travailleur de changer d'emploi. Puisque les offres de situations sont nombreuses, les ouvriers sont fréquemment tentés de quitter leur usine pour aller s'embaucher dans une autre fabrique. Ils sont poussés par des motifs d'ordre psychologique : il est humain de croire que ce que nous n'avons pas est préférable à ce que nous possédons.

Mais il est aussi une autre cause — la perspective d'un salaire plus élevé — qui peut inciter les travailleurs à changer d'emploi. Cette valorisation des traitements risque d'avoir des conséquences lointaines très graves; ne doit-on craindre que,

la période de suroccupation terminée, les ouvriers qui auront gagné beaucoup pendant quelques années ne puissent pas s'habituer à être moins bien rétribués ? L'exemple actuel des Etats-Unis nous en fournit une preuve éclatante.

En Suisse, le salaire d'un ouvrier débutant dans l'horlogerie est, en 1947, supérieur à celui qu'un ouvrier qualifié touchait en 1939, tandis que l'indice du coût de la vie n'a pas passé pendant cette période que de 100 à 154. Dans l'industrie de la mécanique de précision, on estime que les salaires réels sont supérieurs d'environ 25 p. 100 à ceux indiqués par les contrats collectifs.

Les conditions actuelles du marché du travail rendent également le personnel plus exigeant qu'autrefois. Pour pouvoir recruter des ouvriers, les employeurs doivent consentir des concessions qui, souhaitons-le, stimuleront la politique sociale de notre pays et permettront de rattraper le retard que la Suisse peut avoir dans sa législation sociale par rapport à d'autres nations telles que la France, dans le domaine de l'aide aux familles nombreuses par exemple.

Ce court exposé de la situation du marché du travail en Suisse n'a pour but que d'en montrer les conditions actuelles. Les remèdes que l'on peut y apporter sont nombreux, mais nécessiteraient de trop longs commentaires pour être étudiés dans cet article. Pour conclure, bornons-nous à constater que deux moyens simples pourraient être utilisés pour rétablir la situation : ou favoriser largement l'immigration, remède rapide mais dangereux, ces travailleurs supplémentaires pouvant se trouver sans emploi dans un avenir plus ou moins lointain, ou reporter à plus tard l'exécution de grands travaux tels que la construction de routes, de gares, etc. qui permettront de lutter contre le chômage quand l'activité industrielle faiblira. La Suisse paraît s'être engagée dans cette dernière voie.

François Barrelet.

FOIRE DE PARIS 1947

Membres de la chambre de commerce suisse en France qui exposez : faites-le nous savoir en indiquant l'emplacement exact de votre stand.

Des listes seront dressées par nos soins pour être remises aux visiteurs qui se documenteront à notre bureau de renseignements (section étrangère, hall 44).